



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

[www.accvm.ca](http://www.accvm.ca)

*Pour diffusion immédiate*

### **Contrepartie centrale canadienne pour les opérations de pension : une réussite purement canadienne en matière de liquidité qui répond à la demande populaire**

**Toronto (Ontario), le 6 novembre 2018** – L'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM) et la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC) ont confié le mandat à Deloitte de mener une [étude](#) intitulée « Le développement et l'évolution de la contrepartie centrale canadienne pour les opérations de pension (en anglais) » afin d'examiner le système de compensation et d'établissement du solde net des opérations de prise en pension (opérations de pension). Depuis son lancement en 2012, le système a permis de réaliser des gains d'efficacité sur le plan de la liquidité du marché et des opérations tout en protégeant davantage les marchés canadiens des pensions en cas de crises sur les marchés.

« Ce système, mis au point pour satisfaire la demande populaire, est le premier de ce genre dans le monde qui intègre directement la participation du côté acheteur et du côté vendeur. Cela mérite d'être salué. C'est un plus, non seulement pour les marchés des titres d'emprunt, mais aussi pour le système financier tout entier et pour la croissance de l'économie canadienne », a déclaré Ian Russell, président et chef de la direction de l'ACCVM. « La nécessité d'un organisme de compensation est devenue urgente durant la crise financière de 2008 alors que le manque de liquidité du marché des titres d'emprunt a précipité la fermeture de deux grandes sociétés de courtage en valeurs mobilières aux États-Unis. Des organismes canadiens – la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés et les organismes de réglementation qui la supervisent, et l'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières – se sont concertés pour créer un système en vue de préserver la liquidité nécessaire afin d'éviter ce genre de crise ».

Le service de contrepartie centrale canadienne de compensation des opérations de pension (CCP) a continué d'évoluer depuis son lancement en ajoutant les participants du côté acheteur et en élargissant la gamme des valeurs mobilières qui peuvent être compensées. Dans le but de continuer à améliorer le service sur le plan de son fonctionnement et de son infrastructure, la CDCC s'occupe actuellement des éléments suivants :

- Nécessité d'augmenter le volume des pensions compensées pour que les parties intéressées du CCP puissent en profiter pleinement;
- L'exploitation du CCP doit être solide et efficace dans toutes les conditions pour garder la confiance des membres qui se fient à ce service public qui fait partie intégrante de leurs activités commerciales. Il faut donc que le modèle d'exploitation du CCP soit efficace et efficient avec une bonne gouvernance et une gestion de risque appropriée, et qu'il puisse disposer de ressources adéquates;

- Le CCP fait partie du modèle d'affaires de chaque membre. Offrir aux membres une participation aux divers comités du CCP augmentera la transparence.

- 30 -

## **L'ACCVM – Porte-parole des sociétés de courtages en valeurs mobilières du Canada**

L'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM) est l'association nationale du secteur des valeurs mobilières. Elle défend la position du secteur des valeurs mobilières en matière de réglementation des valeurs mobilières, de politiques publiques et de questions qui touchent le secteur pour le compte de ses 120 membres qui sont des sociétés de courtage en valeurs mobilières réglementées par l'OCRCVM exerçant des activités dans le secteur canadien des valeurs mobilières. Ces sociétés de courtage sont des intermédiaires clés sur les marchés canadiens des capitaux, car elles sont responsables de la majeure partie des services-conseils en finance, du commerce des valeurs mobilières et des activités de prise ferme sur les marchés publics et privés dont profitent les gouvernements et les sociétés. L'ACCVM est le chef de file du secteur canadien des valeurs mobilières et elle s'est engagée à mettre en place un secteur des valeurs mobilières dynamique et prospère soutenu par des marchés des capitaux solides et efficaces. Pour plus d'information, consultez le site [www.accvm.ca](http://www.accvm.ca).

### **Pour les demandes de renseignements des médias, communiquez avec :**

Bev MacLean  
Directrice générale, Service des communications  
Association canadienne du commerce des valeurs mobilières  
Tél. : 416 687-5475  
[bmaclean@iiac.ca](mailto:bmaclean@iiac.ca)  
@IIACACCVM